

Le fait du jour → Auvergne

Un CHSCT à Riom

Un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail Auvergne Couronne extraordinaire de France Telecom devrait se tenir à Riom-ès-Montagnes, peut-être en février.

Un chiffre

7 personnes sont atteintes d'un cancer. Trois d'entre elles sont décédées. Le point commun : le bâtiment partagé par France Télécom et La Poste.

Prudence

Pour Guy Delteil, maire de Riom-ès-Montagnes : « En l'état des études, il n'y a aucun élément. Il faut donc rester modeste. Il faut être prudent et poursuivre la surveillance du site ».

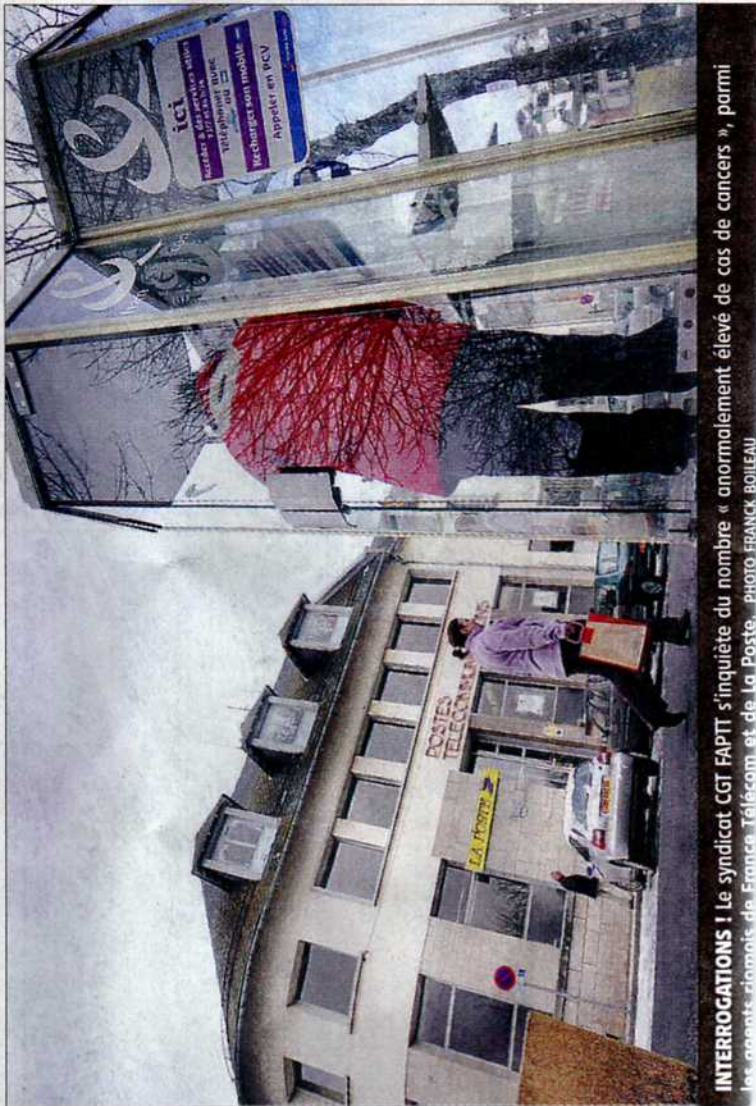
CANTAL ■ Cinq agents de France Télécom et deux de La Poste atteints par la maladie sur un même site

Étranges cancers à Riom-ès-Montagnes

Sur la trentaine d'agents de la Poste et de France Télécom, passés ces dernières années à Riom-ès-Montagnes, sept ont été atteints d'un cancer. Trois sont morts.

Chemcha Rabhi

« On veut la vérité ». Franck Refouvelet aimerait comprendre. Ce délégué du personnel, membre du syndicat CGT Fédération des activités postales et de télécommunications (FAPTT), dans le Cantal, ne supporte plus le nombre surprenant de cancers qui frappent, un à un, ses collègues riomois. Cinq agents de France Télécom ont déclaré la maladie ces dernières années. Trois sont décédés depuis. Deux employés de La Poste sont également tou-



INTERROGATIONS | Le syndicat CGT FAPTT s'inquiète du nombre « anormalement élevé de cas de cancers », parmi les agents riomois de France Télécom et de La Poste. PHOTO FRANCK BOILEAU

→ QUESTIONS À



JEAN-MARIE MONTEL

Directeur régional Auvergne de France Télécom et Orange

Quelles mesures ont été prises concernant le personnel riomois ?

Il faut savoir qu'aucun des agents ne réside sur le site de France Télécom, hormis monsieur D. qui est décédé en octobre et qui y était à temps partiel. Différentes études ont été menées sur ce lieu, concernant l'amiante, la radioactivité, les ondes électromagnétiques. Toutes se sont révélées négatives. Nous nous sommes rapprochés de la

Faculté de médecine de

Tous ont travaillé dans le même bâtiment, situé place du Monument, au cœur de Riom-ès-Montagnes. Un site que La Poste et France Télécom se partagent, la première pour l'accueil du public et la seconde entreprise comme site technique. Mais comment établir un lien entre le bâtiment et tous ces cas ?

D'autant que les cancers sont tous différents. Hormis pour le dernier cas de décès dû à l'amiante, et reconnu maladie professionnelle par l'entreprise, le mystère reste entier.

« C'est quand même beaucoup pour un si petit établissement. Si ce ne sont que des coïncidences, elles sont très troublantes », commente Gérard (*). En 2005, on lui diagnostique un cancer du rein et des métastases au cerveau. Depuis la maladie a gagné du terrain. « Quand je le vois comme ça... Gérard, c'est

un copain. On se connaît depuis longtemps. C'est dur... », confie Franck Refouvelet, en détaillant le visage. En 2006, le syndicaliste avait tiré la sonnette d'alarme. Mais, à l'époque, la direction de France Télécom avait balayé les craintes naissantes. « Comme les cancers étaient tous différents, ils nous ont dit qu'il y avait peu de probabilités que ce soit lié au travail. Comme on n'est pas médecin, on n'avait pas de raisons de ne pas y croire ».

« Des souffrances atroces »
Sauf que l'année suivante, la situation s'aggrave un peu plus. En février 2007, Brigitte Szydowski perd son époux, âgé de 52 ans. Patrick, agent de France Télécom, est décédé des suites d'un cancer des voies biliaires et du foie.

A l'époque, personne ne se

pose de questions. Brigitte, elle, est concentrée sur l'état de santé de son mari qui se dégrade dans « des souffrances atroces ».

« Quand j'ai su que, dans son entreprise, d'autres personnes étaient aussi gravement malades, cela m'a fait mal, mais je n'ai pas fait le lien ».

A peine le temps d'enterrer ce collègue qu'un autre cas de cancer est connu fin 2007. Le cas de Franck pour la CGT-FAPTT qui lance le combat et réclame, aujourd'hui, des études approfondies conduites par la CRIL-RAD, organisme indépendant.

« Peut-être que le problème vient du bâtiment, peut-être qu'il vient d'ailleurs. Mais en faisant toutes ses recherches, on élimine les mauvaises pistes », estime Franck Refouvelet, qui n'est pas convaincu par toutes les études menées jusqu'à présent.

« Oui, j'ai besoin de savoir si ma maladie peut être liée à mon travail », confie Gérard. Brigitte, elle, se sent moins seule. « Je suis soulagée de savoir que l'on peut désormais compter sur Franck. Aujourd'hui, je suis prête à me battre pour connaître la vérité. Tant qu'on ne saura pas pourquoi, on ne pourra pas vraiment faire notre deuil. Je suis prête à aller jusqu'ouï il faudra pour savoir ».

Et qu'on ne lui parle pas d'argent, « ça ne me ramènera pas mon mari ». « Si je veux savoir, ce n'est pas pour réclamer des indemnités, poursuit Gérard. Mais pour les copains qui sont mal ! Pour ceux qui sont toujours dans ce bâtiment. Je veux savoir pour les gens qui seront amenés à travailler là demain ».

(*) Le prénom a été modifié à la demande du malade et de sa famille.

Suspensions autour de la présence, dans le bâtiment, de parafoudres radioactifs

Les cancers de Riom-ès-Montagnes pourraient-ils être liés à la présence dans les locaux de parafoudres radioactifs ?

Directeur de recherche honoraire au CNRS, spécialiste des maladies professionnelles liées à l'amiante, Henri Pezerat, n'en mettrait pas sa main à couper, mais il a de sérieux doutes. Ces parafoudres sont de petits appareils destinés à éviter les surtensions sur les lignes téléphoniques et à protéger les utilisateurs. Datant des années 40, ils contiennent des éléments radioactifs : radium 226, tritium, thorium 232... Depuis 1978, leur utilisation est interdite.

« Mais si ce n'est deux notes de service au début des années 2000 jamais suivies d'effets, France Télécom n'a strictement rien fait pour les recenser et les remplacer. A Moulins, récemment, 10.000 parafoudres sont arrivés dans des cartons, sans que le personnel de France Télécom ne soit mis au courant des dangers éventuels », peste le toxicologue.

Une estimation chiffre à près d'un million le nombre de ces appareils qui seraient toujours en circulation en France. Évoquant encore ces agents montants à des poteaux « avec des

parafoudres dans la bouche » ou « transportant trente ou cinquante appareils dans leur muserette », il juge le danger bien réel mais se dit bien incapable d'établir un lien formel avec la survenue de cancers, notamment ceux de Riom-ès-Montagnes. « Dans le cas de l'amiante, on a deux cancers type. La radioactivité peut provoquer 20 ou 25 cancers différents, mais on est incapable d'établir un lien, on ne peut parler que d'une certaine probabilité sans pouvoir en apporter la preuve. On peut simplement se poser des questions ».

Richard Benguigui



RADIOACTIF ? Un type de parafoudre. PHOTO D'ILLUSTRATION

Clermont-Ferrand. Leur étude a également conclu qu'il n'y avait pas de lien entre les pathologies et l'environnement de Riom. Mais nous ne pouvons pas nous contenter de ces réponses. Les études se poursuivent. Nous avons aussi demandé à inscrire ce site dans le réseau de vigilance de la faculté. Ce qui implique un suivi des agents et du site.

Le dernier décès est quand même dû à un cancer de l'amiante ?

Oui d'ailleurs, nous l'avons reconnu comme maladie professionnelle, fin décembre. Monsieur D. était technicien d'intervention. Nous avons pris en compte son parcours ces dernières années. Mais, ce n'est certainement pas à Riom qu'il a contracté cette maladie.

Et en ce qui concerne les parafoudres ?

Nous avons commencé à retirer ces équipements à la fin des années soixante-dix. Il en restait un petit nombre sur certains sites. Nous avons donc relancé une procédure pour les récupérer. Deux organismes ont aussi fait des études sur ces équipements. Ces éléments ne présentent pas de danger, mais par mesure de précaution, nous les retirons pour les remplacer par du matériel plus moderne.

(*) Dans un communiqué, La Poste dit s'être également rapprochée de la faculté de médecine de Clermont-Ferrand et suivre « strictement les recommandations faites par les experts médicaux : l'ensemble des personnels du groupe font l'objet d'un suivi médical approprié ».